

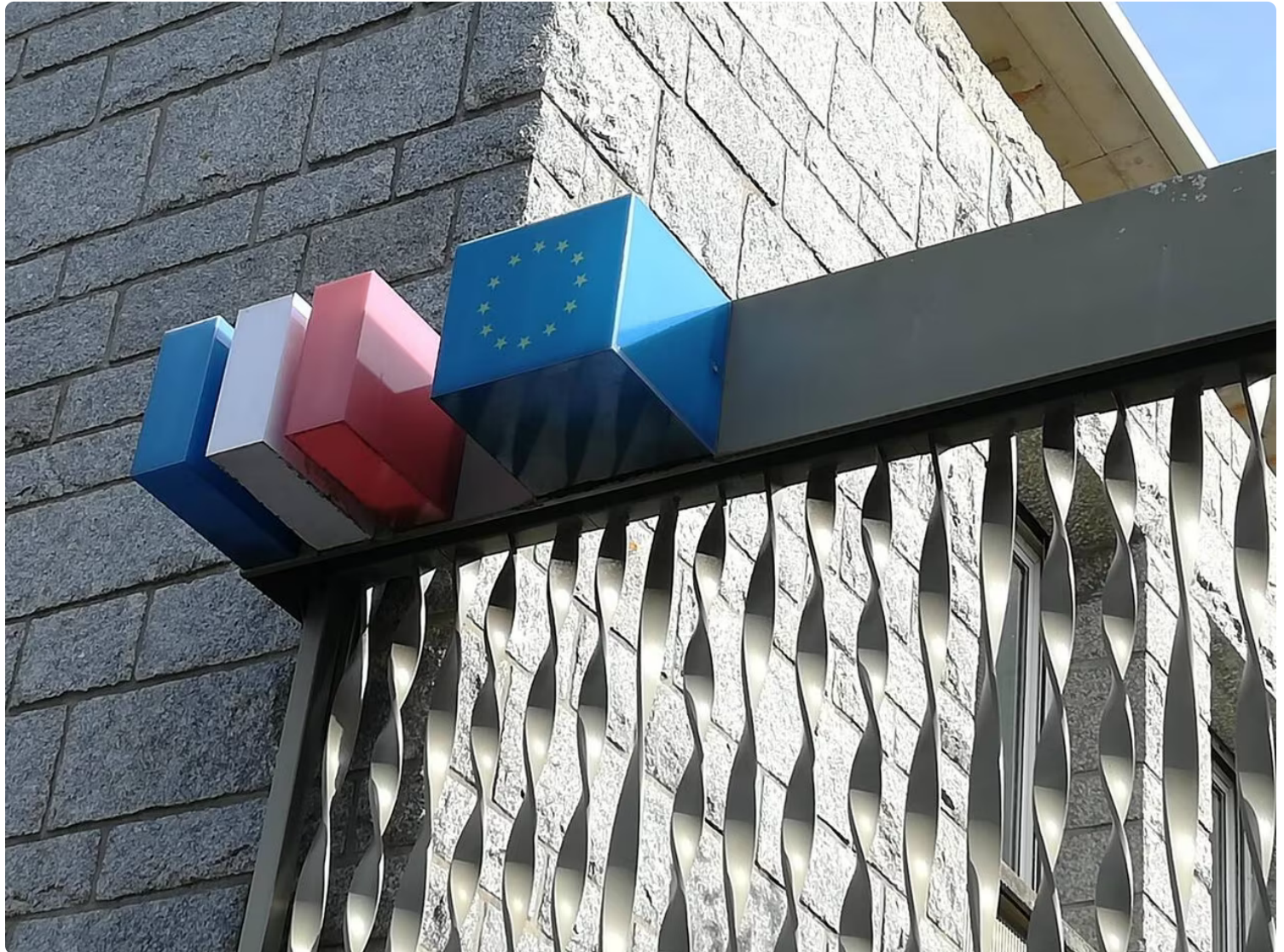
ACCUEIL SOCIÉTÉ JUSTICE

Il contestait avoir commis des agressions sexuelles sur ses enfants de 9 et 10 ans : le père relaxé

Une plainte avait été déposée contre un homme de 43 ans, en 2021, pour des agressions sexuelles commises sur ses deux enfants, âgés de 9 et 10 ans, dans le pays de Pontivy (Morbihan). Le tribunal de Lorient a rendu son délibéré, ce lundi.

Ouest-France (<https://www.ouest-france.fr/>)

Publié le 13/10/2025 à 18h20



La mère avait déposé plainte contre le père au cours de l'été 2021, sur fond de séparation difficile du couple (photo d'illustration). | ARCHIVES OUEST-FRANCE

 Ajoutez-nous à vos sources préférées (<https://www.google.com/preferences/source?q=ouest-france.fr>)



Lire le journal (<https://www.ouest-france.fr/premium/journal/journal-ouest-france/?rt=https://www.ouest-france.fr/societe/justice/il-contestait-avoir-commis-des-agressions-sexuelles-sur-ses-deux-enfants-de-9-et-10-ans-le-pere-relaxe-fb970d78-a847-11f0-997b-872c19911d86>)

Le 15 septembre 2025, à l'audience du tribunal de Lorient (Morbihan), un père de 43 ans s'était défendu d'avoir commis **des agressions sexuelles sur ses deux enfants de 9 et 10 ans** (<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/le-pere-a-t-il-agresse-sexuellement-ses-enfants-dans-le-pays-de-pontivy-d96fc5cc-9254-11f0-8c5d-398fd1cafd1e>). Il avait également contesté toute corruption de mineur. La plainte contre lui avait été déposée au cours de l'été 2021, par la mère de famille, sur fond de séparation difficile du couple.

Quatre semaines de délibéré

La mère avait déposé p

À l'appui de sa démarche, elle avait invoqué trois scènes entre le 1er février et le 31 mars 2021, qui selon elle s'étaient déroulées à leur domicile, dans le pays de Pontivy (Morbihan). L'avocat du quadragénaire, Me Yann Le Roux, avait dénoncé un dossier « **mal ficelé** », « **sans élément probant** » et plaidé la relaxe du père de la totalité des faits qui lui étaient reprochés.

Il a été suivi par le tribunal, qui a mis hors de cause l'habitant du pays de Pontivy, ce lundi 13 octobre, au terme de quatre semaines de délibéré.